

Projet pédagogique - Centre Ados Loisirs
Ville de Dourges
Vacances 2021

« L'estime de soi »



Lieu d'implantation : Annexe gauche Espace Culturel et Sportif Les Palombes
Rue Gambetta
62119 Dourges

N° habilitation : 0620058CL000420

Direction : FEIGE Eulalie

Sommaire

Les finalités.....	Page 3
Projet éducatif de la ville de Dourges.....	Page 4
Projet pédagogique	Page 5
I-Diagnostic	Page 5
II-Objectifs pédagogiques	Page 8
III-Vie quotidienne	Page 10
➤ Organisation d'une journée type en CAL.....	Page 10
➤ Organisation d'une journée type en séjour.....	Page 14
IV-Gestion des activités..... ;	Page 18
V-Le personnel.....	Page 19
VI-Les réunions.....	Page 19
VII-L'évaluation.....	Page 19
Annexe.....	Page 21



Les finalités

La ville de Dourges propose pendant les vacances scolaires ainsi que les mercredis, en période scolaire, des centres de loisirs. Ces derniers se découpent comme suit :

- Un centre de loisirs maternel pour les enfants âgés de 2 à 6 ans
- Un centre de loisirs primaire et préadolescent pour les enfants âgés de 6 à 12 ans.
- Un centre adolescent pour les adolescents âgés de 12 à 17 ans

La municipalité a, au travers de ses centres, la volonté de permettre à chacun, à chaque famille, de pouvoir profiter de ces temps d'accueil pour dynamiser les actions visant la jeunesse, dans des locaux et espaces appropriés. Elle œuvre dans le but d'offrir aux mineurs, la possibilité d'étendre leurs expériences et d'enrichir leurs vécus.

Elle accorde un attachement particuliers au fait que les équipes d'animation soient un maillon complémentaire et un partenaire privilégié de l'éducation parentale et de l'éducation Nationale. L'objectif étant de garantir à chaque enfant ou adolescent, le développement physique, moral et intellectuel qui lui permettra de se construire en tant qu'individu, et de devenir un citoyen riche d'un bon esprit critique, avec des droits et des devoirs.

La laïcité est également un point d'orgue dont l'ensemble des acteurs gravitant autours des centres (enfants, parents, encadrant, élus, partenaires) devront tenir compte et respecter. A ce titre, toutes formes de discrimination ne sauraient être tolérées au sein des différentes structures d'accueils, de par le respect que mérite chaque individu. Il en est de même pour la violence, sous toutes ses formes.



Projet éducatif de la ville de Dourges

Le projet éducatif de la ville définit les objectifs de l'action éducative des équipes d'encadrements.

Il s'articule autour de ces trois axes de travail :

➤ **Favoriser l'accueil de qualité et la sécurité des participants**

- Assurer la sécurité morale, physique et affective de l'enfant : en veillant à la conformité des locaux et du cadre réglementaire, en formant des équipes qualifiées et compétentes, en respectant le rythme de l'enfant, ...

- Respecter l'enfant dans son individualité : prise en compte des capacités de chaque enfant (porteur de handicap ou non, P.A.I.), respect du rythme de chacun, en développant l'autonomie, ...

➤ **Valoriser le rôle éducatif des parents**

- Prendre en considération l'enfant et sa famille dans nos actions : charte d'accueil, respect de la famille, discréetion par rapport aux informations personnelles transmises, ...

- Favoriser le dialogue, la communication et l'information : être disponible et à l'écoute, être présent pour répondre aux questions, avoir un affichage détaillé, ...

- Associer les parents aux projets : favoriser les rencontres, prendre en compte le savoir faire des parents dans nos animations, ...

➤ **L'ouverture au monde et à la société :**

- Vivre ensemble : respect de soi et des autres ainsi que de son environnement, inter-culturalité, respect des différences, laïcité, développer la mixité et l'intergénérationnel, ...

- La solidarité comme valeur collective : développer la socialisation, développer l'esprit d'équipe et la coopération, développer l'entraide et le partage, ...

- Favoriser la prise de responsabilité et d'investissement dans la vie de la cité : éducation à la citoyenneté, connaître l'histoire de la ville et ses particularités, valoriser l'implication dans la vie associative, être acteur de l'embellissement de la ville, ...

- L'éducation aux médias : développer les connaissances et prévenir les risques des technologies de l'information et de la communication, favoriser l'utilisation des médias comme outils d'ouverture au monde et à la société, ...

Afin d'atteindre ces objectifs, le projet éducatif inscrit ces objectifs intermédiaires :

➤ **Renforcer le lien parents/enfants :**

- Maintenir la relation avec la famille, chaque fois que cela est possible
- Favoriser l'implication, la mobilisation des parents
- Mieux prendre en compte l'enfant et sa famille dans le projet pédagogique

➤ **Favoriser les échanges entre centres de loisirs :**

- Favoriser les rencontres avec l'extérieur
- Optimiser la coopération et l'échange entre les différents centres

➤ **Développer les actions de prévention :**

- Développer des loisirs collectifs associés à une démarche de sensibilisation autour des thèmes : santé et hygiène, prévention routière, citoyenneté, environnement.

I-Diagnostic

-Implantation :

La commune se situe à environ 30 kms de Lille, 15 kms de Lens, 10 kms de Douai et 32 kms d'Arras. Elle appartient à la communauté d'agglomération d'Hénin-Carvin qui regroupe 14 communes, soit 125 000 habitants. De plus, elle fait partie d'un syndicat à vocation multiple (SIVOM) avec les communes de Courcelles-Lès-Lens, Evin Malmaison, Leforest, Noyelles-godault.

La commune a connu une activité d'exploitation minière qui s'est achevée. Les traces de cette activité ont progressivement disparues du paysage urbain, mais restent cependant visibles à travers l'habitat.

Une vie associative foisonnante s'est toujours impliquée dans la ville, permettant de satisfaire les temps libres consacrés aux loisirs. Le tissu associatif se compose à l'heure actuelle de 58 associations, véritable vivier de bénévoles et de passionnés en tous genres.

De plus, Dourges est une des rares communes de moins de 10 000 habitants qui offre à la fois une gare (existant depuis 1974), un commissariat, un bureau de poste, une mairie... On y trouve également deux églises, deux écoles primaires et maternelles et un collège (assurant une scolarité jusqu'à la classe de troisième).

La ville se divise en 7 quartiers :

- Centre-ville
- Cité Bruno
- Napoule
- Louise
- Bouvache
- Extérieurs Hénin
- Extérieurs divers

D'après le dernier recensement de l'INSEE, la ville de Dourges comptabilise 5704 habitants.

La spécificité de la commune est qu'elle bénéficie d'une population jeune (-15 ans = 985 individus, 15-24 ans = 827 individus) et la part des femmes représente un pourcentage non négligeable car elles sont plus nombreuses que les hommes (environ 300 femmes en plus) d'où une population assez mixte dans l'ensemble.

La municipalité est composée de quatre services :

- Administratif ;
- Technique ;
- Service Jeunesse
- Service Culture – Communication.

Le service jeunesse de la commune offre aux familles, différents services :

- Halte-garderie ;
- Garderie périscolaire ;
- Centres de loisirs mercredi ;
- Centres de loisirs « Petites vacances » (Toussaint, Noël, Hiver, Pâques) ;
- Centres de loisirs « Grandes vacances » (Juillet – Août) ;
- Séjours colonies (Hiver et Eté).

L'accueil des jeunes se déroulera au Centre Ados Loisirs, situé à l'Espace culturel et sportif Les Palombes, au centre de la ville, face à la mairie.

-Locaux :

Situé dans l'Espace culturel et sportif, le CAL dispose de :

- Un bureau avec un espace administratif, un espace rangement, l'armoire à pharmacie
- Une cuisinette avec frigo, plaques à induction, frigo et point d'eau
- 2 salles d'activités
- du dojo
- d'un espace vert situé à l'arrière du dojo
- de sanitaires adaptés aux personnes handicapées (toilettes et douches des vestiaires du dojo)
- d'une cantine scolaire (repas pris à la salle Bruno ou à la salle des fêtes du centre-ville, avec les centres maternels et primaires).

Sa localisation géographique permet également, avec de courts déplacements :

- d'un accès aux différentes salles de sports de la commune
- d'un accès aux différents espaces verts de Dourges
- d'accéder aux écoles Bruno (où se déroulent les autres ACM de la commune).

-Moyens humains :

L'équipe d'animation sera composée :

- d'une directrice
- animateurs (en fonction du nombre d'inscrits et de la réglementation en vigueur)
- L'assistant sanitaire sera désigné au sein de l'équipe avant le début de l'accueil.

Lors des activités spécifiques, des intervenants qualifiés seront amenés à animer, en conformité avec la réglementation en vigueur.

-Moyens logistiques :

Une location d'un car de tourisme, en fonction de l'effectif des participants et du trajet sont prévus.

Afin de travailler la mobilité des jeunes, nous favoriserons également les déplacements en train, la gare de Dourges étant à 5 min à pied du CAL.

-Moyens matériels :

Nous disposons de différentes sortes de matériel :

- Petit matériel : colle, papier, crayons, ciseaux,...
- Matériel de loisirs créatifs : peinture, perles, matériel scrapbooking,...
- Matériel ludique : jeux de société, billard, baby-foot,...
- Matériel audiovisuel : enregistreur vocal, caméscope, vidéoprojecteur, grand écran
- Matériel sportif : crosse de hockey sur gazon, matériel badminton, plots, dossard, table de ping-pong, mini-but,...
- Matériel de camping : tentes, marabout, ustensiles cuisine,...., dans le respect des normes en vigueur.

-Public :

L'accueil est ouvert aux jeunes âgés de 12 à 17 ans, qu'ils soient dourgeois, ou extérieurs à la commune.

Pour favoriser l'accès aux plus grand nombre de dourgeois, le tarif est basé sur les quotients familiaux de la CAF, et doublé pour les extérieurs non scolarisés dans un établissement scolaire dourgeois.

Organisation de l'accueil :

Les jeunes sont accueillis dans l'annexe de l'Espace culturel et sportif Les Palombes, tous les matins de 9h à 12h et de 14h à 18 h, en fonction du lieu qui leur est alloué (protocoles sanitaires).

La prise de repas est possible à la cantine.

L'accès aux autres salles se fait en fonction des activités prévues.

Des repas animés exceptionnels peuvent être prévus avec tous les jeunes dans l'enceinte du CAL (en fonction des protocoles sanitaires).

Les jeunes seront amenés à vivre ensemble les grands jeux ou activités exceptionnelles 'en fonction des protocoles sanitaires).

Dans le cadre d'activités spécifiques (sportives, créatives ou culinaires), ils seront répartis en petits groupes, pour la réussite de celles-ci, mais également pour assurer la sécurité de chacun.

II- Objectifs pédagogiques

Le thème développé durant cette année sera « **L'estime de soi**».

L'année 2020 a été marquée par la COVID et de toutes ses conséquences : confinement, mesures barrières et donc par un bouleversement profond du quotidien. Les interactions entre individus sont profondément modifiés et les résultats psychologiques sur la jeunesse sont visibles : isolement, difficulté à s'exprimer au sein d'un groupe, manque d'optimisme ou difficulté à se projeter dans un avenir proche ,...

Dès lors, travailler l'estime de soi paraît être inévitable.

Prendre ou reprendre confiance en soi, garder et entretenir une vision positive du monde qui nous entoure, travailler les liens entre individu et les entretenir, et, trouver sa place dans le respect de soi et des autres, seront les axes de travail sur lesquels nous nous appuieront plus particulièrement.

Les sous-thèmes développés vont s'articuler ainsi :

Vacances	Dates	Thème développé	Description
Hiver	Du 22 février au 05 mars 2021 inclus	« Le bien-être et les émotions »	Favoriser son bien-être passe également par la lecture de ses émotions. Aussi, afin de développer son estime de soi, une plongée à la découverte des différentes émotions et sentiments, ce qui les nourrit et les fait évoluer, devrait permettre d'appréhender le quotidien différemment et avec plus de sérénité.
Printemps	Du 26 avril au 7 mai 2021.	« La fabrique à histoires»	Qui n'a jamais rêvé d'avoir des talents d'orateur ? D'être à l'aise pour s'exprimer en public sans aucune difficulté ? « La fabrique à histoires » sera l'occasion de développer ou acquérir de l'aisance dans l'exercice de conter ou de se raconter.
Eté	Du 12 juillet au 27 août 2021	« Les petites choses de la vie »	Profiter des choses simples : de se retrouver, de discuter, de s'entraider, de découvrir, d'apprécier,... Créer des moments conviviaux simples mais qui laissent des souvenirs à foison : un repas partagé, des ballades rencontres,...

Automne	Du 25 au 05 novembre 2021 inclus.	« Le partage »	Faire don de soi, d'un moment, d'un bien ou participer à un projet qui sera bénéfique à tous. Le partage et l'entraide seront au cœur de cette session. Ils permettront de comprendre les bienfaits et la satisfaction que cela peut apporter aux individus.
Fin d'année	Du 20 au 31 décembre 2021.	« Plan sur la comète »	Ces vacances seront l'occasion de faire un bilan sur l'année et les derniers mois (avec la COVID). L'évolution de chacun, de ses ressentis, ses émotions mais surtout du vécu, seront la base pour réinventer un monde, le temps de cette session, tel des plans sur la comète.

Voici les objectifs que l'équipe se veut d'atteindre :

<u>Les objectifs</u>	<u>Comment les réaliser ?</u>
Favoriser l'épanouissement de l'adolescent	<ul style="list-style-type: none"> -Respecter la journée type -Respecter les besoins et les intérêts de l'adolescent (physique, moral et affectif) -Respecter leurs envies -Valoriser les créations auprès du plus grand nombre
Développer l'apprentissage de la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> -Respecter les locaux et le matériel -Respecter les horaires et les règles de la charte de vie -Respecter les idées de chacun -Etre actif dans les temps de vie quotidienne au centre et en camping : vaisselle, préparation des repas,...
Favoriser l'accès à la culture	<ul style="list-style-type: none"> -Découvrir des espaces dédiés à la culture (musées) -Découvrir des pratiques sportives et culturelles avec des intervenants professionnels -Découvrir le monde du spectacle -Intégrer des projets de territoire
Devenir acteur dans son environnement	<ul style="list-style-type: none"> -Favoriser les échanges intergénérationnels par le biais de grands jeux ou goûter avec les plus jeunes -Vivre des temps d'animations dans différents quartier ou avec les différents acteurs de la ville

	(commerce, personnel communal, lieu stratégique,...) -Travailler l'autonomie -Travailler la mobilité -Favoriser les bonnes pratiques pour la santé -Créer un hôtel à insecte
Prendre conscience des enjeux de demain	-Eduquer à l'éco-citoyenneté -Savoir utiliser intelligemment les ressources -Participer à des séances de prévention : alimentaire, internet, marketing,...
Développer l'imaginaire et sa créativité	-Créer à partir d'objets de récupération -Créer des spectacles -Créer des grands jeux -Créer des décors -Vivre des grands jeux exceptionnels

III- Vie quotidienne

Le centre fonctionnera pendant les vacances scolaires 2021.

Rappelons que le CAL est ouvert du **lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h** avec repas possible le midi. Il se peut que les horaires diffèrent, lors d'une sortie par exemple.

Il se peut à titre **exceptionnel** que le CAL soit ouvert pour des soirées (repas, diffusion rétrospective de vacances, ...), ou certains samedis après-midi (représentation de spectacle, préparation de soirées, ...).

Les ados doivent être inscrits, avec un dossier complet au premier jour du centre, faute de quoi, ils ne seront acceptés. Le dossier comprend le règlement intérieur, signé par l'enfant ainsi que le tuteur légal, stipule le fonctionnement ainsi que la conduite à tenir au sein de la structure.

Les ados seront répartis en deux groupes, selon le nombre d'inscrits : les 12-14 ans et les 15-17 ans ou en fonction des protocoles sanitaires.

➤ Voici l'organisation d'une journée type au CAL :

Horaires	Organisation
9h-9h30	Accueil animé
9h30-11h30	Activité
11h30-12h	Rangement
12h30-13h15	Repas
12h-12h30	Sortie des externes/passage sanitaire /départ cantine
13h15-14h	Temps calme
14h-16h45	activité
16h45-17h15	Rangement / goûter
17h15-18h	Evaluation de la journée / activité à la carte

Accueil animé :

Ce temps permet aux ados de s'intégrer à une des activités proposées, après avoir rempli les formalités d'usage (saluer les personnes présentes, remplir l'état de présence et de cantine).

Ce temps est également un moment d'échange avec les jeunes et/ou les parents qui le souhaitent, sur le déroulement de la journée, l'intégration de leur enfant dans le groupe, ou sur d'éventuels problèmes rencontrés, par exemple.

C'est également un moment d'échange et d'intégration des jeunes entre eux, en favorisant dès le début de journée, la communication sous différentes formes.

Ces accueils peuvent être variés : réveil tonique, activité manuelle, accueil jeu de café,...

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Etre poli : saluer, ranger ses affaires en arrivant (vélo, vêtements,...)	Accueillir les jeunes et veiller au respect des espaces de rangement
Remplir les documents de présence et cantine	Vérifier et signaler aux jeunes les oubliés
Communiquer, dialoguer	Favoriser le dialogue avec les jeunes, ne pas laisser de jeunes à l'écart, faciliter l'intégration
S'amuser	Animer des accueils ludiques et diversifiés

Activité :

Les activités proposées aux jeunes leur permettront de faire ce dont ils n'ont pas l'opportunité, en dehors du centre. Elles ne sont pas réalisées dans le but de faire passer le temps aux jeunes, ou d'attendre que le temps passe pour les animateurs.

Elles seront créer et réaliser, afin de permettre au public de faire appel à leurs connaissance et leur savoir-faire, tout en respectant leurs envies et leurs attentes.

Ils découvriront ainsi par le biais de celles-ci, tout en apprenant de façon ludique.

Les ados seront amenés à être en grands groupes comme en petits groupes, afin de veiller à l'équilibre individuel et collectif, tout comme au bon fonctionnement de l'activité proposée.

Le jeune aura également la possibilité du choix de son activité lorsque plusieurs seront proposés simultanément, tout comme le choix de s'investir dans certains mini-projets.

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Participer	Amener les jeunes à participer : avant, pendant et après
Echanger, favoriser les rencontres	Amener les jeunes à sortir des petits groupes qu'ils se sont constitué, favoriser les échanges
Etre bienveillant avec les autres : respect, partage, intégration des autres jeunes,...	Inculquer le respect, le fair-play
S'amuser	Diversifier les activités en respectant les envies et besoin de chacun

Les repas :

Chaque enfant passe au sanitaire pour ses besoins personnels et pour se laver les mains, avant chaque repas. Il est important d'inculquer, pour les enfants ne l'ayant pas acquis, l'importance de se laver les mains.

Sauf urgences, les jeunes ne se lèvent pas de table pour un petit besoin.

Que ce soit pour n'importe quel repas, le jeune se doit de participer : mettre la table, aide à la préparation des repas (goûter), débarrasser la table, faire la vaisselle...toujours en étant accompagné d'un animateur.

Lors des repas, les animateurs ne mangent pas dans leur coin, le repas étant un moment d'échange.

Les repas se dérouleront à la cantine, en présence des centres de loisirs maternels et primaires. Il est donc important qu'ils soient pris dans le calme, et que les jeunes prennent conscience qu'ils représentent un exemple pour les plus jeunes.

De façon exceptionnelle, des repas peuvent être organisés au CAL (repas à thème).

Dans le cadre du camping, les temps de repas se préparent et se déroulent dans la bonne humeur.

Les préparations se feront en fonction des règles en vigueur :

-respect des règles d'hygiène à la préparation

-repas témoin gardé pendant 5 jours

- respect de la chaîne du froid des ingrédients

- traçabilité des produits consommés

-nettoyage et séchage des ustensiles en fonction des règles établies dans la réglementation

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Participer	Faire participer le jeune à la confection des repas, la mise de table ou à la vaisselle
Manger en quantité suffisante	Vérifier que tous les jeunes mangent et contrôle de l'équilibre alimentaire.
Goûter de tout	Eduquer au goût
Débarrasser	Inviter au débarrassage
Manger assis et communiquer dans le calme	Assurer le bon déroulement du repas et dialoguer

Temps calmes :

L'après repas est un temps calme : l'enfant est en pleine digestion. L'animateur est toujours en temps d'animation mais animation calme donc bannir les foots ou activités physiques. Il peut discuter avec les enfants, jouer aux cartes...

Après le repas, les ados peuvent faire la sieste, discuter, bouquiner...

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Digérer au calme	Favoriser les activités permettant la digestion
Peut utiliser son téléphone dans la limite du raisonnable	Favoriser les échanges avec les jeunes
Gagner en autonomie : choix, installation de son activité et rangement	.

Evaluation de la journée :

Tous les individus ne sont pas égaux quant à s'exprimer sur son ressenti. De ce fait, les jeunes voulant s'exprimer directement pourront le faire à l'oral, ceux qui seront beaucoup moins à l'aise auront à disposition différentes boîtes

dans lesquelles mettre leur avis : boîte à maux, boîte à idées, boîte à sourire, qui ne seront lu que par l'équipe d'encadrement.

Chaque avis est important : il peut être révélateur d'un mal-être, mais permet également à l'équipe de s'adapter ou réajuster sa façon de faire.

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Prendre confiance	Mettre en confiance le jeune pour qu'il considère son avis utile
S'exprimer	Prendre en compte l'opinion des participants
Donner son avis	Se remettre en question, lorsque cela est nécessaire soit sur son travail soit sur son attitude.

Téléphone portable :

Les jeunes sont autorisés à venir avec leur portable mais en auront une **utilisation restreinte** : sur les temps d'activité, les portables seront rangés pour le bon déroulement de celle-ci. Les téléphones, tout comme les objets personnels, ne seront pas sous la responsabilité des animateurs.

De plus, sauf demande de la direction, les jeunes comme les animateurs ne sont pas autorisés à prendre et à diffuser photos ou vidéos, par internet et le biais de réseaux sociaux.

Toutes personnes dérogeant à cette règle, s'exposent aux sanctions prévues :

- **Exclusion pour les animateurs (clause du contrat)**
- **Sanctions prévues par les textes de loi.**

Tabac, alcool et drogue :

La loi étant la même pour tous, l'utilisation de tabac ou l'absorption d'alcool est interdite dans l'enceinte du CAL.

Toutes substances illicites amené sur la structure, exposera son propriétaire à des sanctions : exclusion immédiate + sanctions prévues par la loi face aux instances concernées, que ce soit les ados ou les adultes.

Des actions de prévention seront menées régulièrement à cet effet.

Culte :

Chaque personne a le droit au respect de son culte. Toutes formes de discrimination doivent être bannies.

Cependant, étant dans un lieu laïc, le choix et l'application des rites propres à son culte, ne doit pas perturber le bon fonctionnement du centre.

Santé :

Les traitements ne peuvent être donnés que s'il y a en possession de l'animateur la prescription du médecin et selon le traitement. L'assistant sanitaire veillera à la bonne prise du traitement.

Les allergies alimentaires seront connues avant le début du centre, par le biais des dossiers d'inscriptions. Chaque animateur aura pris connaissances des comportements alimentaires à risque, mais également des allergies médicamenteuses, et sera tenu de veiller à la prévention des risques :

Vérification étiquette paquet de gâteau, lecture des protocoles correspondant aux enfants concernés, etc...

➤ **Voici l'organisation d'une journée en camping :**

Etant donnée la situation actuelle et des différents protocoles sanitaires, il n'est pas prévu d'organiser un séjour camping. Toutefois, il n'est pas exclu d'organiser des nuitées camping pour la période estivale.

Horaires	Organisation
7 h 30- 8 h 15	Petit-déjeuner
8 h 15 – 9 h	Toilette, vaisselle, rangement dortoir
9h – 11 h 30	Activité
11 h 30 – 12 h 30	Préparation repas, petits jeux ou petites activités puis passage sanitaire
12 h 30 – 13 h 30	Repas
13 h 30 – 14 h	Vaisselle ou temps calme, lavage des dents
14 h 00 – 16 h 00	Activité
16 h 00 – 16 h 30	Goûter
16 h 30 – 17 h 15	petits jeux de société
17 h 15 – 18 h 30	Douches
18 h 00 – 19 h 00	Rangement chambres et téléphone Préparation repas
19 h 00 – 20 h	Repas
20 h – 20 h 30	Vaisselle/Brossage dents
20 h 30 – 22 h	Veillée
22 h	Passage sanitaire
22 h 15	Coucher
22H 45 MAXI	Plus un bruit
22h45	Réunion, 5ème repas

Le lever :

Le lever se fait de façon échelonné pour les jeunes, cela leur permettant de respecter le rythme de chacun et de leur laisser une certaine autonomie. Un animateur sera posté au niveau du dortoir, un autre pour le petit déjeuner. Un animateur sera au niveau des sanitaires. L'animateur aura une attitude accueillante et sécurisante. Les animateurs sont tous levés au minimum 30 minutes avant le début du petit déjeuner.

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Avoir un comportement calme	Etre présent au réveil des jeunes
Ne pas réveiller les autres	Faire respecter le sommeil de chacun
Aller aux toilettes et se laver les mains	Vérifier l'hygiène
Aller déjeuner	L'inviter à aller au petit-déjeuner

Hygiène :

L'animateur veille à ce que chaque enfant se lave bien tous les jours ; une animatrice sera chargée des filles et un animateur s'occupera des garçons. Les enfants se lavent eux-mêmes.

Les animateurs doivent s'assurer que chaque enfant change de sous-vêtements après la douche et qu'il mette des vêtements propres. Il doit veiller également à ce que le linge sale ne soit pas mélangé avec le propre.

Les enfants se brossent les dents après chaque repas et se lavent les mains avant chaque repas.

Le matin, chaque enfant fait une toilette rapide au lavabo.

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Vivre en bonne santé	Etre vigilant
Avoir une hygiène correcte	Eduquer l'hygiène corporelle
Etre soigné	Informier l'assistante sanitaire
Apprendre et comprendre	Eduquer à la santé

Rangement matériel et chambres/tente :

Dans le cadre d'un séjour, si le matériel traîne il est fortement probable qu'il disparaisse. Pour éviter ce genre de désagrément, les animateurs et les enfants se doivent de ranger le matériel tout de suite à l'emplacement qui lui a été attribué (malles, salle de rangement du matériel,...).

Concernant les chambres, l'ordre doit régner ; l'enfant doit ranger ses affaires au fur et à mesure du séjour ; l'animateur doit y veiller régulièrement dans la journée. Ranger, gérer ses affaires c'est faire preuve de respect de soi, de son environnement et des autres. C'est un temps de responsabilisation. L'état de la valise au retour sera à l'image du séjour auprès des parents. Les vêtements doivent également être rangés dans le sac et non pas en boule.

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Enregistrer ses bagages	Contrôler les trousseaux
Ranger son linge et prendre en charge ses affaires	Aider à la bonne gestion du trousseau
Se changer en fonction du planning et des températures	Eduquer à l'hygiène corporelle
Confier ses biens (MP3,...)	Faire signer décharge si refus

Coucher :

La mixité dans les tentes est interdite aussi bien le jour que la nuit. Les animateurs veillent à ce que l'enfant ne manque de rien. En cas de terreur ou de mélancolie, l'animateur reste présent et rassure.

L'animateur reste présent à distance équivalente de chaque chambre pour faire respecter le silence.

Les animateurs restent à un endroit où ils ont une vue stratégique lors du 5ème repas pour pouvoir intervenir au cas où un enfant se lève.

En cas de pipi au lit, ne pas en faire tout un drame. Le jeune est déjà gêné par la situation. Par contre, il nettoiera son pyjama avec l'aide d'un adulte.

Le jeune est invité à :	Rôle de l'animateur :
Etre calme	Etre présent pendant le temps d'endormissement des jeunes
Ecouter, discuter	Dialoguer, échanger, rassurer
Dormir suffisamment	Assurer le quota de sommeil des jeunes
Connaître et respecter les horaires	Faire respecter les horaires du coucher

Mixité :

Les filles et garçons seront bien séparés au moment du coucher, dans dortoir respectif.

En effet, toute attitude déplacée, ou sexualité active n'a pas sa place lors du camp.

Les animateurs auront un rôle préventif à ce sujet.

Réunion et 5ème repas :

Après une dure journée de travail, les animateurs font une réunion, cela leur permet de faire un bilan de leur journée et de préparer la journée du lendemain. Ils veilleront également au cours de leur journée à remplir la feuille de présence matin et après-midi.

Ils décompressent lors du 5ème repas dans la limite du raisonnable. Un écart de conduite ne sera pas toléré : ivresse, conduite déviante. Les animateurs ne sont pas autorisés à quitter le camp.

Argent de poche :

Idem que pour la responsabilité des téléphones.

Une enveloppe sera créée pour l'argent de poche de chaque enfant, lui permettant de gérer au mieux ses dépenses sous la tutelle de l'animateur, sauf si le jeune préfère être garant de son argent. Dès lors, il signera une décharge à l'animateur.



IV-Gestion des activités

Chaque animateur doit créer des animations en lien avec les objectifs pédagogiques.

Les réunions de préparation seront l'occasion de travailler **en équipe** sur l'élaboration des activités et d'un planning. C'est un travail d'échange, où chaque animateur doit avoir un rôle.

Lorsque le centre a commencé, l'animateur finalise la préparation des activités au plus tard, la veille :

- Prévoir la sécurité (délimitation et sécurité du terrain,...)
- Rôle de chacun dans l'activité,....
- Déroulement de l'activité
- Rangement

L'activité est déjà prête à être lancé lorsque les jeunes arrivent. Les animateurs l'ont installé avant (délimitation terrain de jeu, matériel prêt à l'emploi). Il est possible de responsabiliser les enfants en les mettant à contribution pour la préparation de l'activité (création de décor ou d'une ambiance pour un grand jeu, par exemple).

Une journée ne doit pas avoir de « temps mort » : chaque instant de la journée doit être animé, les temps d'échanges avec les jeunes sont primordiaux et permettent de connaître leur ressentit.

L'activité ne doit pas être occupationnelle ; on ne part pas en forêt pour aller faire un tour mais pour être sensibilisé à la faune et la flore, par exemple. L'activité doit être déclinée sous plusieurs formes : découverte des environs, chasse aux trésors, parcours d'orientation, ...

L'animateur est là pour motiver ses troupes ; lors d'un grand jeu, il motive ses équipes, il participe, encourage et encadre.

Lors d'un grand jeu, l'animateur prépare son terrain, lance le jeu tout en étant dans son rôle et ne le quitte pas tout au long du jeu, il veille à ce que chaque enfant participe et s'AMUSE, termine le jeu avec un final et range le matériel ensuite.

L'animateur est garant de la sécurité affective, morale et physique de l'enfant : il est hors de question que les animateurs jouent sur les peurs des enfants (fantômes, mort, kidnapping, dame blanche, dahu,...) ou qu'il en favorise au détriment d'autres enfants.

Il n'y a pas d'âge pour l'imaginaire.

L'animateur fait un bilan de ses journées et de ses activités pour relever les temps forts et les moments à revoir, avec les solutions à apporter.

V- Le personnel

Le centre ados de loisirs rassemble plusieurs équipes :

- personnel du pôle jeunesse,
- équipe de direction et équipe d'animation,
- les éventuels intervenants,
- les équipes de service techniques
- les équipes de cantine.

Bien qu'il y ait différentes équipes, il est important qu'elles soient toutes en bonne relation et qu'elles se respectent mutuellement ; il ne sera toléré aucun écart dans ce registre. Vous restez des exemples que vous le vouliez ou non.

Il est donc important de favoriser toute forme de communication et, d'être bienveillant pour la bonne coordination des équipes ainsi que pour avoir un travail optimal.

Seule moi-même, directrice ou personnel du pôle jeunesse, sont autorisés à faire des courses pour des raisons pratiques et de comptabilité.

Seul l'assistant sanitaire sera amené à pratiquer les soins et remplir le registre des soins. Il veillera également à la gestion du stock de l'infirmerie.

Les animateurs en temps qu'adultes responsables, doivent prendre toute la mesure de l'importance de leurs responsabilités, du rôle qui leur est confié.

Je suis garante de la bonne image du séjour et de son personnel et n'hésiterai pas à prendre des décisions qui s'imposent, pour la bonne marche du centre.

Un bilan sera organisé à la fin du séjour qui se fera de façon conviviale. Rien n'empêche d'en faire un en milieu de séjour.

Les animateurs, qu'ils soient diplômés, stagiaires ou non diplômés auront une grille d'évaluation avant le séjour, à laquelle ils pourront se reporter dès qu'ils le désirent. Celle-ci leurs permettra de s'auto-évaluer tout au long du séjour et de travailler sur les points qui ne sont pas acquis.

Tout personnel a droit à un temps de pause, ils doivent être pris de façon à ne pas perturber l'ensemble du groupe et l'équipe.

Ces temps sont obligatoires.

VI- Les réunions

Pour organiser au mieux le centre, des réunions de préparation auront lieu avant le début de celui-ci afin de :

- prendre connaissance du projet pédagogique , présentation de l'équipe et modalité de fonctionnement.
- préparer le planning
- préparer les activités
- préparer les décors
- organiser les journées thématiques

Lors du centre, un bilan journalier sera effectué en présence de toute l'équipe d'animation, afin de

- prendre connaissance du contenu des différentes boîtes
- évaluer la journée : son fonctionnement, ses points positifs et négatifs ainsi que la façon d'y remédier
- préparer la journée du lendemain

Après la fin du centre, une réunion bilan sera organisée de façon collective et individuelle.

Une réunion de bilan, avec les directeurs des différents accueils de loisirs, sera organisée avec le pôle jeunesse.



VII-Evaluation

Une évaluation quotidienne aura lieu avec les jeunes : elle pourra être faite de façon formelle (Boîte à idées, etc) ou de façon informelle par le biais de discussion.

Une évaluation bilan de centre sera faite avec les jeunes à la fin de la période estivale.

L'équipe d'animation fera des évaluations régulières du travail d'équipe et personnel ; au moins une pendant le centre et une évaluation bilan à la fin du séjour.

Voici la grille d'évaluation des animateurs :

COMPETENCES TECHNIQUES	Non acquis	En voie d'acquisition	Acquis	Commentaires
Animer un groupe dans une activité				
Animer la vie quotidienne				
Entrer en contact avec les enfants				
Préparer ses animations en amont : décor, histoire, costume, matériel,...				
Animer une activité manuelle				
Animer un grand jeu				
S'adapter				
Animer une activité dans son ensemble				
Animer un groupe d'enfants tout au long de la journée				
Assurer la sécurité du public				
Savoir préparer et gérer une sortie				
Faire preuve d'autorité, se faire respecter				
COMPETENCES RELATIONNELLES				
Etre à l'écoute des enfants				
Participer à la vie de l'équipe				
Etre disponible				
Etre force de proposition				
Etre accueillant				
Respecter les autres, être tolérant				

COMPETENCES PERSONNELLES				
Etre autonome				
Se remettre en cause				
Prendre du recul				
S'auto-évaluer				
S'investir				
CONNAISSANCES				
De l'enfant et de son environnement				
Des activités proposées aux enfants				
Des projets éducatif et pédagogique				
De soi-même				
Adaptation à l'âge de l'activité proposée				

Annexes

Rappel des taux d'encadrements :

- pour les moins de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants

Dans l'eau : 1 pour 5

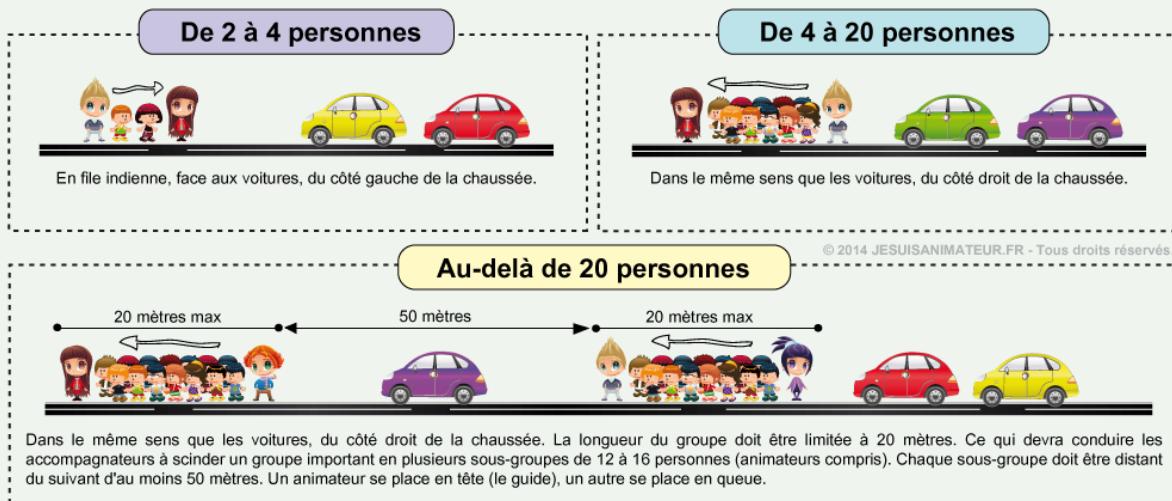
- pour les plus de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants

Dans l'eau : 1 pour 8

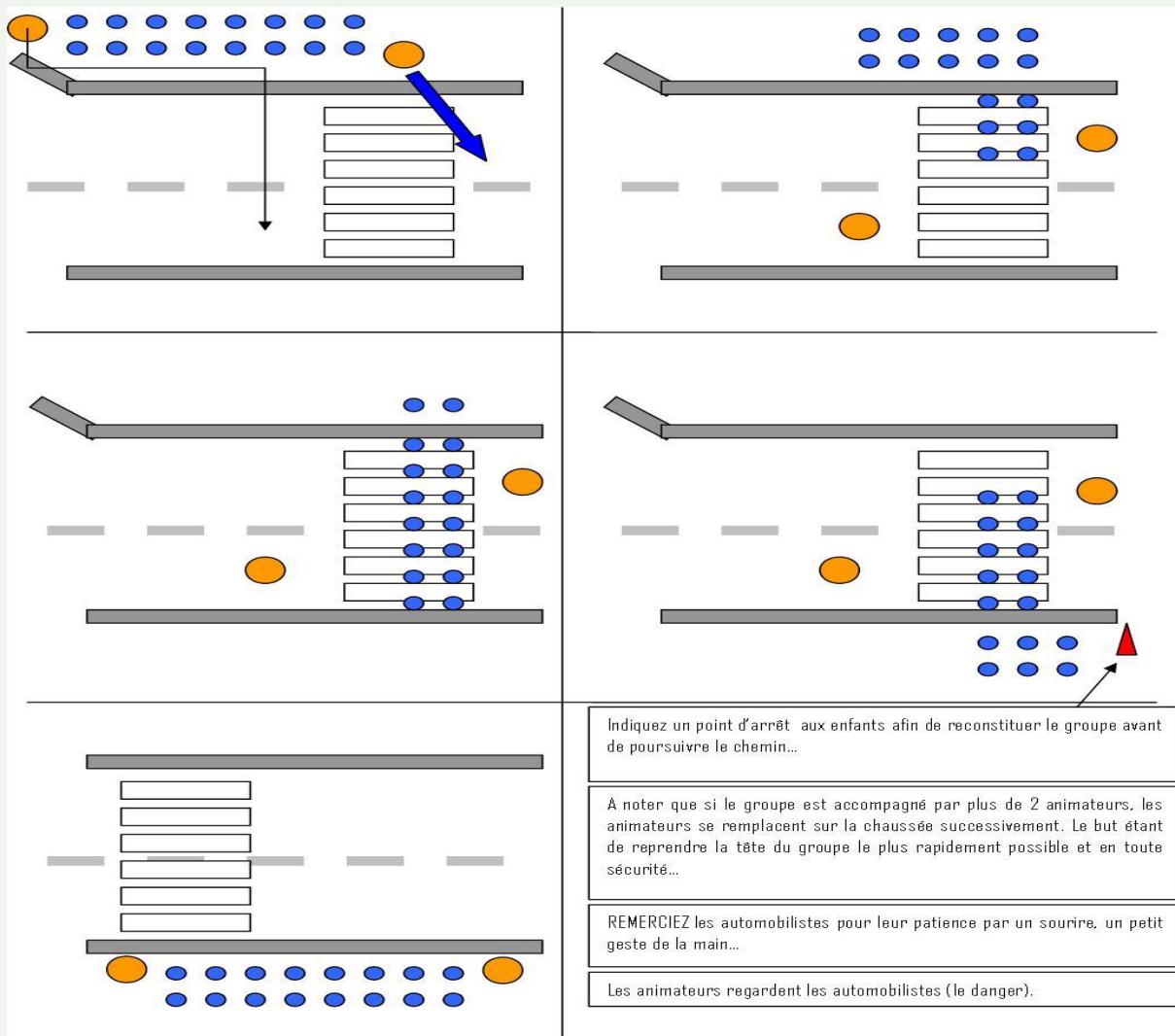
Rappel des règles de sécurité en déplacement :

En ayant pris soin de préparer son déplacement avec :

- vérification au préalable de l'itinéraire
- de se munir de trousse de secours, des numéros importants du centre et de premiers secours
- De se munir de la liste des enfants, des protocoles et PAI
- Vérifier que les enfants aient une tenue adaptées : chaussures, casquette, vêtements de pluie,...
- Laisser une fiche de sortie avec le listing des enfants, l'heure de départ et de retour ainsi que l'itinéraire emprunté, au responsable de la structure.
- Prendre de l'eau



Les déplacements de nuit sont à éviter : le groupe doit être visible par les automobilistes à au moins 150 m. Il faut donc avoir les gilets jaunes. Il faut également posséder une lumière jaune ou blanche à l'avant du groupe ainsi qu'une lumière rouge à l'arrière du groupe.



En bus :

ASJ **SECURITE en AUTOCAR :**

Vous allez utiliser un autocar, relisez la fiche « le CHEF du CONVOI » et suivez les instructions...

Où peut-on asseoir les enfants ?

Comment évacuer un autocar en cas d'urgence ?

ASJ **SECURITE en AUTOCAR :**

PHASE 1 : Le car est à l'arrêt les portes s'ouvrent :

- A** envoie les enfants à **C** qui leur indique la sortie arrière : **B** réceptionne les enfants, il les compte et les aide les plus jeunes à descendre les marches du CAR...
- Dans le même temps **C** envoie les enfants à **D** qui leur indique la sortie avant : **E** réceptionne les enfants, il les compte et les aide les plus jeunes à descendre les marches du CAR...
- Dans le même temps les enfants prennent la place des enfants et restent assis, le temps que les enfants aient tous quitté le bus.

PHASE 2 : Voici la configuration du car après la phase 1 :

- Une fois que les enfants ont pris place sur les sièges arrière et dès que le dernier enfant a quitté le car, les enfants peuvent commencer à évacuer de la même façon...

PHASE 3 : Voici la configuration du car après la phase 2 :

- Tous les enfants sont à l'extérieur. **B** rejoint les enfants en bout de car. **D** remplace **E** qui lui prend une place stratégique pour voir tout le groupe et le car. Il invite ensuite les enfants à passer derrière la barrière de sécurité si elle existe en montrant l'exemple.
- A** et **C** sortent les derniers et vérifient scrupuleusement tous les sièges. Puis on reprend la liste et vérifie encore une fois en s'assurant que tous les dangers soient écartés. Enfin le chef du convoi appelle les secours et suit leurs instructions avec le reste de l'équipe.

© Association Service Jeunesse Tél. / Fax : 03 21 29 11 05 GSM : 06 222 78 666 www.servicelouisdourges.com



Législation et sécurité :

Le CHEF de CONVOI :

Il est désigné par le DIRECTEUR ou l'ORGANISATEUR - circulaire du 25/01/1983. C'est un rôle très important durant un voyage, il est RESPONSABLE du convoyage des enfants à tout instant.

AVANT

Le départ

- ✓ Avoir pris connaissance de la législation relative à l'accompagnement de groupe d'enfants en CVL.
- ✓ Connaitre les consignes de voyages du transporteur et de l'organisateur.
- ✓ Avoir pris connaissance du contrat organisateur/transporteur.
- ✓ Être en possession de la liste exacte des enfants (un double est remis à l'organisateur ou au directeur, s'il ne fait pas parti du voyage, avant le départ)
- ✓ Informer l'équipe des règles à respecter, du nombre d'enfants.

QUELQUES CONSEILS

Avec le chauffeur du car...

- ✓ Être poli et courtois : *Demain, je suis un tel, je serai le chef de ce convoi, le responsable du transport. Nous sommes XX enfants de tel à tel âges et XX adultes. Pouvons-nous embarquer ? ... je vous demanderai de m'ouvrir que les portes avant afin que je puisse contrôler chaque montée dans le car.*
- ✓ *Nous nous rendons à... connaissez-vous le chemin ou avez-vous besoin d'aide ?*
- ✓ *Les hôpitaux sont bien... Le retour se fait ici ...*
- ✓ *Nous sommes près à partir, quand vous voulez...*



MEMO

Je sors du centre, je prévois...

- une collation (enf, gâteaux)
- le pique-nique (si un déjeuner est prévu, lors d'un arrêt, pendant le trajet) - des mouchoirs ou serviettes en papier
- des sacs plastiques (pour les malades pendant le trajet). *A ce propos, rappeler aux parents qu'il n'est pas souhaitable d'administrer de la Nurofen car ce médicament endort les enfants ce qui ne facilite pas une évacuation rapide du véhicule en cas de besoin. Préférer la Cocceline par exemple...*
- Une ou plusieurs trousse de secours.



© Association Service Jeunesse Tél. / Fax : 03 21 29 11 05 GSM : 06 222 78 666 www.servicelajeunesse.com

PENDANT

Le transport

- ✓ Rappeler les consignes en cas d'accident ou d'incendie et les recommandations aux enfants pour le bon déroulement du voyage.
- ✓ Etablir un tour de veille pendant les voyages de nuit (obligatoire en car et en train, conseillé pour l'avion et le bateau)
- ✓ Faire respecter la législation en vigueur pour les centres de vacances, notamment l'interdiction de fumer.
- ✓ Recompter systématiquement les enfants à chaque arrêt

1